

2024/37
I 17
Boch

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 09/2024

Séance du 19 mars 2024 - 9h00

Modification de la régie d'avances

ARRIVÉE LE

25 AVR. 2024

Préfecture
Charente-Maritime

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 7 mars 2024, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Vice-Président délégué.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA et Nathalie COLLARD, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Stéphane TRIFILETTI, Richard GUÉRIT et Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Jean PROU, Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime ;
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Rapporteur : Rémi JUSTINIEN

Le FMA dispose actuellement d'une régie d'avances d'un montant de 3 000 € permettant d'effectuer les dépenses suivantes :

- Petites fournitures et petit équipement ;
- Entretien du véhicule (hors mécanique) ;
- Frais de réception pour l'accueil des réunions et événements organisés par le FMA ;
- Frais postaux ;
- Documentation ;
- Frais de déplacements et de mission des agents du Forum et des membres du COST ;
- Frais de télécommunication.

Les besoins ayant évolué, il est proposé de mettre jour cette liste à jour comme suit :

Nature de la dépenses	Numéro de compte
Fournitures de petit équipement	60632
Entretien du véhicule (hors mécanique)	61551
Frais de réception	6251
Frais postaux	6261
Documentation	6182
Frais de déplacement et de mission	6251
Fournitures administratives	6064
Location de véhicules de courte durée	6135
Frais de télécommunication	6262
Frais médicaux	6475

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'accepter la modification proposée ci-dessus ;
- D'autoriser le président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 7

Votes :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

p/o le Président :

Rémi JUSTINIEN

Vice-Président délégué



Thierry LESAUVAGE,

Secrétaire de séance



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2024